

Plus de maîtres que de classes. Le compte rendu de l'OZP de la Rencontre du 17 juin 2015

lundi, 6 juillet 2015

LES RENCONTRES
DE L'OZP-----
n°117, juillet 2015

Plus de maîtres que de classes

Compte rendu de la rencontre du 17 juin 2015

Sébastien Sirh, pour le SNUIPP-FSU, Annie Catelas pour le SGEN-CFDT et Laëtitia Barel pour le SE-UNSA sont venus à cette Rencontre de l'OZP parler du dispositif « Plus de maîtres que de classes ».

Quels regards ces trois représentants syndicaux portent-ils sur sa mise en œuvre ? C'est ce que l'OZP a souhaité entendre.

Sébastien Sirh précise que croiser les regards sur ce dispositif est intéressant car la confrontation et l'échange se font rares. Si le SNUIPP-FSU reconnaît que la mise en place de « PDMQDC » interroge le métier enseignant et la difficulté scolaire, il souligne cependant 4 points de vigilance concernant :

- le quantitatif : le nombre d'enseignants recrutés sur ce dispositif reste inférieur au nombre d'écoles qui devraient en bénéficier ;
- la dimension collective : ce dispositif questionne l'organisation du métier, de la classe, de l'école. Il faut que sa mise en place soit accompagnée par les membres d'une circonscription ;
- le pilotage et l'évaluation ;
- la formation.

De la même façon, **le SE-UNSA** accueille ce dispositif très favorablement car il offre la possibilité aux équipes de travailler autrement si chaque enseignant d'une école s'engage et, surtout, il laisse aux équipes le choix de l'organisation.

Il est cependant nécessaire que les équipes soient stables et accompagnées à la fois par la direction d'une école et par une équipe de circonscription parce que, comme pour toute nouvelle mise en œuvre, des réajustements sont nécessaires et des questionnements doivent trouver des réponses et du soutien.

Force est de constater, souligne **Laetitia Barel**, que, lorsque l'enseignant est connu et déjà en poste sur l'école, cela facilite les choses. Il n'empêche que les missions bien particulières de ces postes doivent être définies. Et puis, conclut-elle, la formation, l'accompagnement, le temps institutionnel nécessaires doivent être pris en compte. Quant à l'évaluation, elle doit porter sur les résultats des élèves mais également sur les pratiques des enseignants.

Parlant au nom du SGEN-Cfdt, **Annie Catelas** constate que, sur ce dispositif, les trois organisations syndicales ont les mêmes objectifs et le même souci d'éviter que ce dispositif ne s'essouffle ou ne génère des effets autres que ceux attendus.

Marc Douaire, qui anime la rencontre, propose en 6 points une synthèse des trois témoignages :

- un dispositif apprécié ;
- un dispositif récent et lancé et dans la précipitation mais qui semble évoluer ;
- un projet collectif pour une mise en œuvre locale ;
- un dispositif qui va modifier l'exercice professionnel ;
- un dispositif qui va se développer mais sous certaines conditions :
un regard attentif et bienveillant
un pilotage national, départemental et local
un accompagnement et une formation spécifiques
- une évaluation sur divers points et notamment sur la réussite des élèves.

DÉBAT

Question - Antoine Prost dit que les réformes pédagogiques sont impossibles. Introduire un maître de plus est peut être le bon moyen pour modifier les pratiques. Qu'est-ce qu'il vaut mieux proposer : un maître plus ou une diminution des effectifs ?

Réponse - Diminuer les effectifs de quelques unités ne sert pas à grand-chose et surtout pas à changer les pratiques pédagogiques. On a uniquement constaté que cela améliorerait le climat scolaire. En revanche, le maître supplémentaire impulse un travail d'équipe. Mais ce dispositif ne sauvera pas l'école. Il est un maillon dans la refondation, il n'est pas « LE » maillon.

Gérard Chauveau : L'idée des maîtres surnuméraires ne date pas d'hier. En 2003 déjà la question était posée au ministère. Mais il faut savoir que, lorsque des personnes du MEN ne souhaitent pas voir l'arrivée d'un dispositif, le sabotage est de mise. Il faut veiller au recrutement de ces enseignants parce que l'effet maître n'est pas négligeable. Le pilotage doit être pédagogique et non administratif.

Autre intervention : Il convient de laisser ce dispositif se développer pour qu'il permette de répondre à la question « quand est-ce que c'est plus efficace d'être deux ? »

François-Régis Guillaume (OZP) : Ce dispositif n'est pas isolé. Les professeurs référents ont développé depuis 2006 une certaine idée de la co-intervention. Cela a créé des effets positifs qui nourrissent aujourd'hui les projets de réseau. De la même façon, la politique des cycles à l'école a 20 ans. Elle a créé un rapport de coopération et non de compétition.

Aujourd'hui, le cycle 3 intègre école et collège. Il faut commencer modestement, réfléchir à sa mise en œuvre, sinon il y a un risque d'épuisement sur le terrain. Comme pour toute nouveauté, cela va être compliqué au début. Mais cela, tout le monde s'y attend. Il faut cibler d'abord les enfants en difficulté : les points de blocage et d'échec de ces publics sont connus. Et le PDMQDC est un formidable levier pour travailler en cycle

Q - Connaît-on l'impact de ce dispositif sur la réussite des élèves dans d'autres pays ?

R - Il est rare qu'on puisse attribuer de façon nette des résultats à un dispositif particulier. Toutes les réformes débouchent sur des résultats éloignés de ceux attendus au départ.

Il faut associer les parents à la mise en œuvre de ce dispositif et bien préciser que la réussite de leurs enfants est liée à un ensemble de mesures.

Tout le monde a intérêt à soutenir ce dispositif. En général, les réformes provoquent des réactions négatives chez les enseignants dans les familles. Il faut avoir des directives claires, pas des effets d'annonces chaque matin qui brouillent le message essentiel.

Compte rendu rédigé par Brigitte d'Agostini

Voir aussi ["Plus de maîtres que de classes". Compte rendu par le Café pédagogique de la rencontre OZP du 17 juin 2015](#)
